



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES



J'OSE

Le journal de
l'offre de service aux
employeurs de l'État

#Hors-série
Décembre 2022

L'ÉDITO



Marie-Pierre DIÉVAL

Chef du bureau 2D
Processus CIR

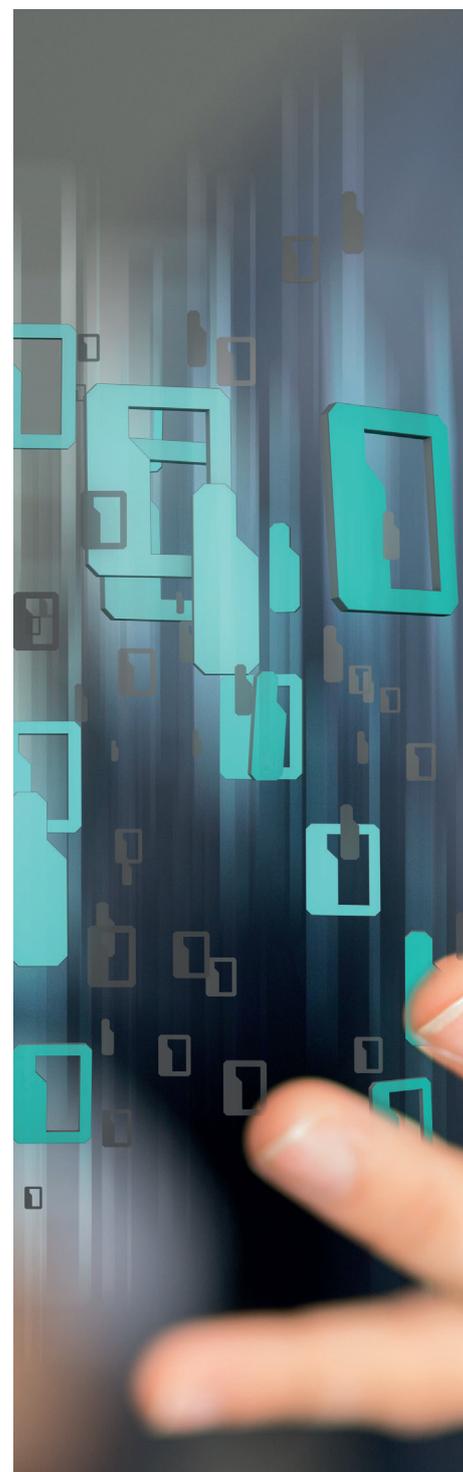
Le portail PETREL est en production depuis plus de 10 ans. Il n'a cessé d'être enrichi pour s'adapter aux évolutions de processus, à la réglementation ou aux nouvelles offres. Le temps est venu de le moderniser, d'actualiser son socle technique et de le conformer à la charte de l'État.

Aussi, PETREL va devenir progressivement TOSCA, un portail de gestion des pensions qui conservera les principes de PETREL mais qui bénéficiera d'améliorations ergonomiques et de fonctionnalités améliorées.

En dehors de ce nouveau portail, l'année 2023 sera marquée par une certaine stabilité des applications mises à disposition des employeurs. En effet, le SRE s'est engagé fin 2020 dans un programme de mutualisation d'une partie de ses systèmes d'informations avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC). Les employeurs seront notamment concernés ultérieurement par les fonctionnalités liées au départ en retraite (construction d'un moteur de calcul enrichi, nouvelle application de gestion des départs). Ces nouveautés ne modifieront pas le partage des rôles et des responsabilités entre les employeurs et le SRE.

Chaque année, nous proposons à certains employeurs de participer au comité utilisateurs PETREL rebaptisé Comité utilisateurs Portail (CUP), qui permet des échanges riches et fructueux entre un panel d'employeurs et le SRE sur les sujets d'actualités ou les évolutions à venir. Le CUP 2022 qui s'est déroulé à distance sous forme de kiosques a été consacré à quatre thématiques : TOSCA, l'invalidité, les restitutions dans PETREL et les éléments sécurisés des comptes individuels de retraite. Ce fût également l'occasion de rappeler les offres de services proposées par le SRE dans le cadre du parcours usagers retraite.

La date de la prochaine édition n'est pas encore fixée pour 2023, mais nous nous attacherons à l'organiser en adéquation avec le calendrier de déploiement de l'application de gestion des départs en retraite renouvelée.



LE CUP

Comité utilisateurs Portail (CUP) du 6 octobre 2022

L'édition du CUP 2022 s'est tenue à distance sous forme d'ateliers composés de groupes de taille adaptée pour permettre un maximum d'échanges entre les participants et les représentants du SRE. Cette année, 55 représentants des administrations employeurs se sont inscrits pour participer à cet événement annuel qui s'est déroulé le 6 octobre. Tous les documents ont été mis à la disposition des participants – 15 jours avant le CUP – afin qu'ils puissent en prendre connaissance et poser toutes leurs questions en amont de la réunion d'échanges. Durant cette journée, plusieurs kiosques se sont tenus sur les thématiques mentionnées dans « l'édito ».

Pour rappel, le CUP est un événement qui rassemble un panel représentatif d'employeurs de la fonction publique d'État. Les objectifs sont multiples : partage des évolutions à venir et mesure des impacts sur l'activité des partenaires, recensement des besoins d'évolution, rappel de certaines pratiques. Tous les employeurs peuvent – à l'issue du CUP – consulter les supports de présentation.

Attention, le nombre de places et de représentants par administration est limité afin de garantir la représentativité des employeurs.

L'ÉQUIPE DU CUP 2022



Marie-Pierre DIÉVAL

Cheffe du bureau des processus CIR

2D



Frédéric LÉAUTÉ

Adjoint à la Cheffe du bureau des processus CIR

2D



Gaël JOUHIER

Chef du bureau des invalidités

1C



Sylvie RICHARD

Responsable de la communication au SRE

Secrétariat général



Graziéla JOLY

Responsable de l'assistance aux utilisateurs du bureau des processus CIR

2D



Olivier ROSPARS

Adjoint de secteur du bureau Mission relations usagers

BMRU



Olivier PHILIPPE

Responsable MOA de la MutSI du bureau des processus CIR

2D



Marie-Véronique BOULANGER

Responsable MOA du CIR PETREL au bureau des processus CIR

2D



Marlène LEFÈVRE

MOA du CIR PETREL au bureau des processus CIR

2D



Sendé LEQUEUX

Chargée de mission au bureau des retraites

1B



Diane CRAMPE-CASNABET

Consultante au bureau des processus CIR

2D



Claire BERGÈRE

Consultante au bureau des processus CIR

2D



1

TOSCA

Animé par : Graziella JOLY et Diane CRAMPE-CASNABET



Thématique : Ce kiosque a été l'occasion à la fois d'informer les participants sur le calendrier prévisionnel de la mise en production du nouveau portail de gestion des pensions – TOSCA – qui viendra remplacer PETREL mais également de réaliser des focus sur les évolutions et les ajouts sur cette nouvelle interface.

Le portail TOSCA conservera toutes les fonctionnalités existantes, tout en offrant une nouvelle identité visuelle modernisée ainsi qu'une optimisation de certaines fonctionnalités pour l'utilisateur. Ainsi,

la refonte de l'ergonomie du portail permettra aux utilisateurs de naviguer de manière encore plus intuitive (ex : renommage de certains menus) et plus optimale (ex : accès direct à la recherche de la personne depuis la télécommande).

Le déploiement de ce nouveau portail a offert l'opportunité de simplifier et rationaliser les habilitations. Les nouveaux profils seront attribués automatiquement pour les utilisateurs déjà habilités au portail PETREL. Un nouveau formulaire d'habilitation TOSCA sera mis en place pour les nouvelles demandes, mais la procédure restera inchangée.



Tous les employeurs seront informés et accompagnés lors de cette transition qui devrait avoir lieu au cours du 1er semestre 2023. Le SRE mettra à disposition de tous un kit complet d'outils

(guide, vidéo, E Formation...) facilitant la prise en main de Tosca.



Bienvenue sur le portail TOSCA
du Service des Retraites de l'Etat

Connexion au portail

Identifiant ou adresse mail

N° de passe

N° de passe mobile

SE CONNECTER



2

INVALIDITÉ

Animé par : Gaël JOUHIER et Marlène LEFEUVRE



Thématique : Le kiosque consacré à l'invalidité avait pour objectif de présenter les évolutions récentes intervenues sur Pétrel dans le cadre des pensions civiles d'invalidité (PCI) et des allocations temporaires d'invalidité. Ces évolutions ont notamment pour but d'accompagner les employeurs dans leurs démarches de dématérialisation des dossiers « papier » en facilitant les actions de numérisation et de consultation des dossiers dans Pétrel.

Lors du kiosque, les intervenants ont mis en avant différentes bonnes pratiques notamment dans l'utilisation de Pétrel et sont revenus sur les grandes fonctionnalités du module de gestion des PCI. Les échanges avec les participants ont permis de s'exprimer sur les nouvelles évolutions et de recueillir les éventuels besoins complémentaires.

Animé par : Marie-Pierre DIÉVAL et Marie-Véronique BOULANGER

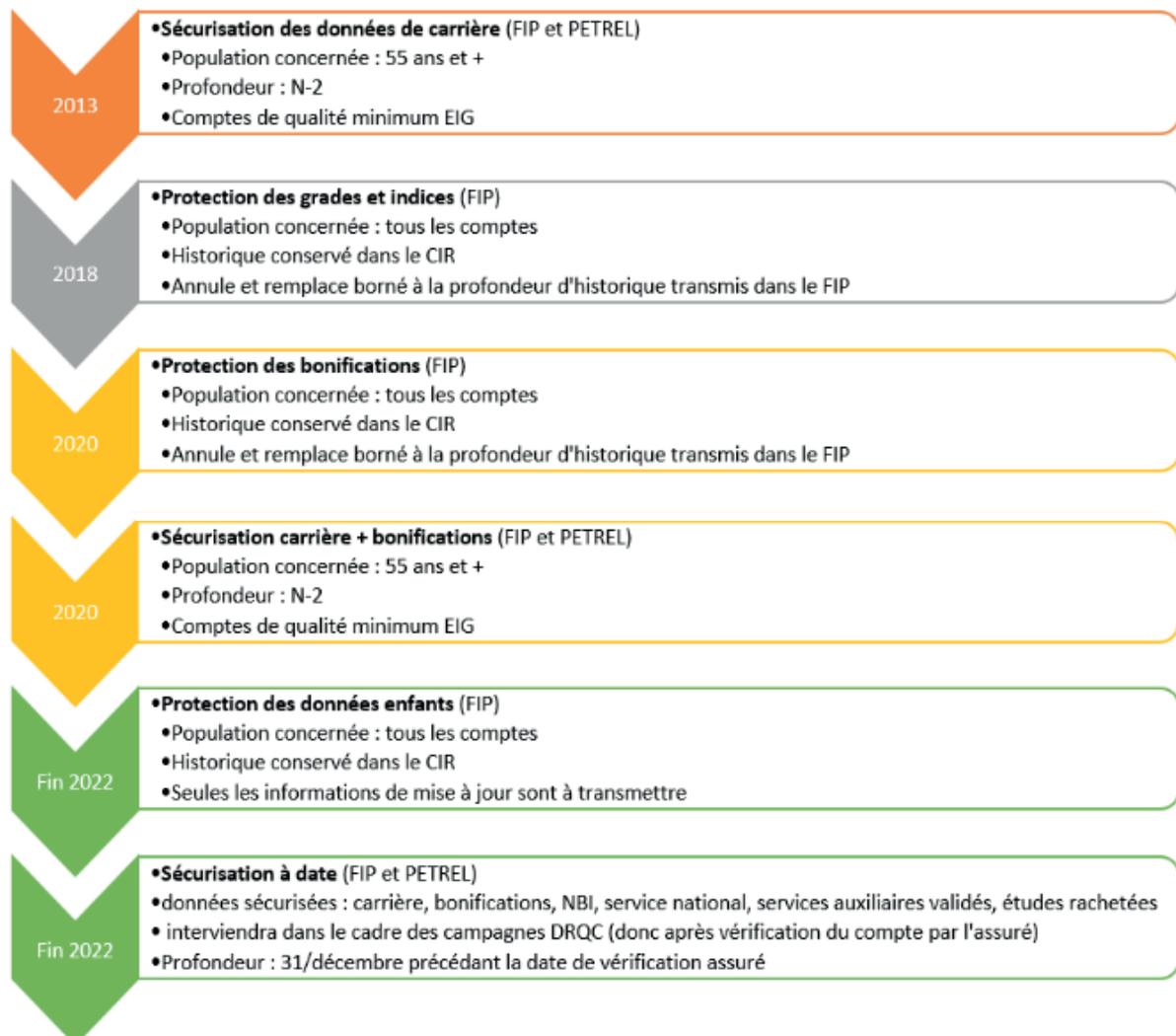


Thématique : Dans le prolongement des précédents échanges sur le dispositif renforcé de la montée en qualité des comptes (DRQC), ce kiosque était dédié à la sécurisation et à la protection des données des comptes. Il avait pour objectif de rappeler les définitions de la sécurisation et de la protection des données, leurs intérêts ainsi que les différents niveaux de sécurisation existants.

Enfin, une partie de cet atelier a été consacrée à la sécurisation à date et plus précisément au processus de validation à date par l'assuré (DRQC) qui sera mis en place très prochainement au sein d'un ministère pilote.



Les employeurs qui souhaiteraient mettre en place ce dispositif peuvent en faire la demande auprès du bureau Processus CIR du SRE (projet-cir.sre@dgfip.finances.gouv.fr). Cette demande sera étudiée au regard notamment du plan d'actions mis en place par l'employeur depuis 2020.



4 LES RESTITUTIONS

Animé par : Marie-Pierre DIÉVAL et Marie-Véronique BOULANGER

Thématique : Suite à la demande de certains participants lors du CUP 2021, le SRE a organisé un atelier dédié aux restitutions disponibles dans Pétrel depuis 2019. Après un rappel des généralités, l'objectif de la séquence était d'une part de revenir sur les nombreuses questions qui ont été posées par les employeurs tout au long de l'année et d'autre part d'évoquer les pistes permettant aux partenaires d'améliorer la qualité de leurs comptes à l'aide de ces restitutions.

Les restitutions sont essentiellement consultées et analysées dans le cadre du décret « pénalités » mis en application en 2019. Les éléments disponibles ont vocation également à affiner l'analyse de la qualité des comptes individuels retraite, notamment par la consultation de la synthèse globale. Cette dernière permet d'avoir une vision exhaustive de la qualité des comptes et de pouvoir se situer par rapport à l'ensemble des employeurs.

Quelques chiffres

- volume de corrections de comptes : près de 20.000 comptes ont été corrigé en 2022 (+1,2 % par rapport à 2021) ;
- Aujourd'hui, un peu plus de 40 % des comptes font l'objet d'une correction au moment du départ.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Résultat de l'enquête de satisfaction réalisée à l'issue du CUP 2022 (taux de retour : 38%)

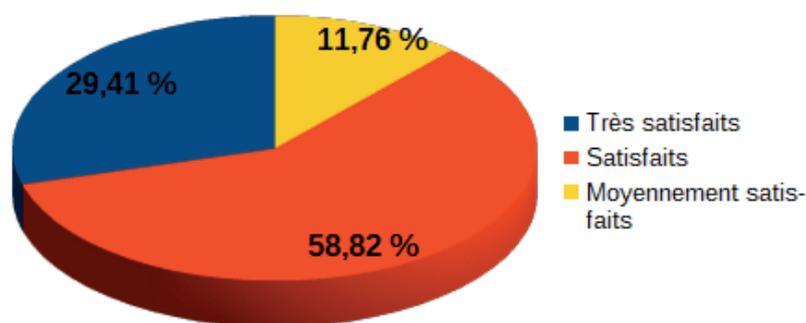
Une enquête de satisfaction a été transmise à l'ensemble des participants au CUP 2022 afin d'avoir connaissance de l'appréciation des employeurs sur le contenu et la forme de l'évènement.

Les participants ont été pour plus de 88 % très satisfaits ou satisfaits par cette édition 2022 (+9 points par rapport à 2021). Afin de répondre aux pistes d'amélioration formulées l'an dernier, la documentation a été ouverte à la consultation 15 jours en amont de l'évènement contre 7 jours en 2021, ce qui semble avoir satisfait plus de 90 % des répondants (contre 85 % en 2021).

Malgré la diffusion de pas à pas et la mise en place de 3 créneaux techniques en amont du CUP, certains participants ont eu des difficultés soit à accéder au téléchargement des documents sur klaxoon soit à l'outil de visio-conférence Teams. Quelques employeurs signalent l'inaccessibilité de Teams depuis leur réseau sécurisé.

Enfin, 85 % des répondants sont très satisfaits ou satisfaits des thématiques choisies. Même si la durée des kiosques a été augmentée de 15 minutes, ils auraient souhaité des ateliers plus longs afin de favoriser encore davantage les échanges.

Toutes les suggestions émises dans le questionnaire de satisfaction seront analysées soit afin d'améliorer le format de l'évènement ou de compléter la liste des sujets à aborder.



Directeur de la publication : Le chef du service des retraites de l'État : Guillaume TALON

Réalisation éditoriale : Adjoint à la cheffe de bureau Processus CIR : Frédéric Léauté

Comité éditoriale : Bureau processus CIR (2D), Bureau des invalidités (1C), Bureau des retraites (1B) et bureau Mission relation aux usagers (BMRU)

Conception graphique : Secrétariat général - Service communication

Point de contact : bureau.sre1b-pole-employeur@dgfip.finances.gouv.fr

Prochain numéro : Janvier 2023